

La Vallée de la Seine

La Vallée de la Seine, avec ses lumières et ses ciels changeants, est le berceau de l'impressionnisme, ce courant qui cherchait à exprimer la nature dans ce qu'elle a de passager et de mobile. Près de la cale du bac, se trouve une table de lecture qui évoque cette peinture « instantanée» ; c'est à cet endroit même où le célèbre Eugène BOUDIN a posé ses pinceaux et peint la toile « La Seine à Caudebec-en-Caux ».

La Maison du Parc

La Maison du Parc accueille le siège du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, cet ensemble du XVI° permet de découvrir le patrimoine bâti traditionnel de la région : un manoir, un colombier, un four à pain et un pressoir entre autres. Un verger et une mare ont été installés pour permettre de découvrir des aspects de la faune et la flore propres au territoire.

La Maison du Parc est lieu de promenade et le point de départ de nombreux sentiers de randonnées et en particulier la route des fruits et la route des chaumières. Pour le confort du promeneur, une aire de pique-nique est à disposition.

L'ancienne cale du bac de Saint Nicolas de Bliquetuit

La Seine a longtemps représenté une frontière naturelle ; « de l'autre coté de l'eau » disait-on pour évoquer la rive gauche... Il fallait parfois patienter deux heures pour traverser le fleuve et rejoindre Caudebec-en-Caux par le Bac, avant la construction du Pont de Brotonne en 1977. Ce pont à 84 haubans (structure en éventail), véritable précurseur du génie civil, détenait le record du monde de portée des ouvrages en béton lors de son inauguration. Aujourd'hui rénové, le Bac n°10 a été réhabilité en embarcadère depuis mai 2012.

Au cœur de la Seine-Maritime, entre Rouen et le Havre, un charme intimiste à vivre en famille ou en amoureux, pour vous détendre, voire vous ressourcer. Le Pays de Caux Vallée de Seine est une mosaïque de reliefs et de tempéraments, une terre de rendez-vous et de fêtes. Aux portes de l'estuaire, découvrez une nature préservée avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et revisitez l'histoire avec nos abbayes, châteaux, églises...

Renseignements

Office de Tourisme Caux Vallée de Seine

Bolbec,

50 rue de la République 76210 Bolbec

Caudebec-en-Caux, place du Général de Gaulle 76490 Caudebec-en-Caux

Lillebonne, rue Victor Hugo 76170 Lillebonne

Tél.: 02 32 70 46 32

office@tourismecauxseine.com www.tourismecauxseine.com

Seine-Maritime Tourisme

Tél.: 02 35 12 10 10 www.seine-maritime-tourisme.com













Vallée de Seine Le Pays de Caux Vallée de Seine



Randonnée à PIED

Départ : Maison du Parc

Circuit 16 Notre Dame de Bliquetuit

Le Bliquetuit 11.5 km - 3h

Difficulté 🗹 🚾 🔲





Circuit 16 Le Bliquetuit

11.5 km - 3h

Départ : Notre Dame de Bliquetuit,

Maison du Parc

AVIS DU RANDONNEUR

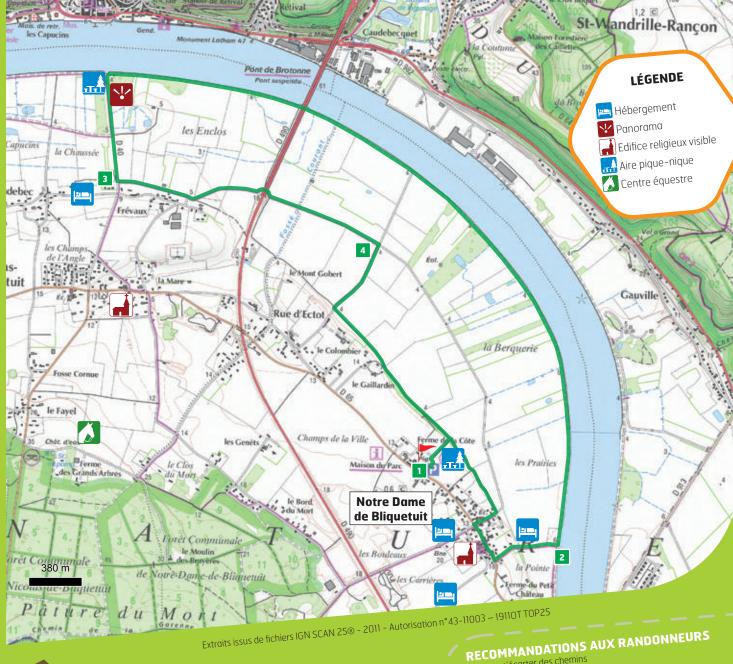
« Qu'il est agréable de descendre le long de la Seine et découvrir Caudebecen-Caux vue d'en face! On s'imagine facilement attendre le bac n°10, de nouveau amarré. La Maison du Parc est un lieu parfait pour une pause pique-nique.»

Face à la borne de départ, traversez le parc et empruntez le sentier sur votre droite afin de regagner les champs. Sur le Chemin du Roi, prenez à droite, continuez jusqu'à la route D65 puis à gauche. Passez devant l'église et tournez à la 1ère à gauche jusqu'aux bords de Seine.

Longez la Seine, à gauche, par le chemin de halage jusqu'à l'ancienne cale de bac où vous prendrez à gauche sur la D40.

Empruntez le chemin bitumé sur votre gauche et repassez sous le Pont de Brotonne.

4 A l'intersection, tournez à droite, puis à gauche pour retrouver le Chemin du Roi iusqu'au sentier menant à la Maison du Parc sur la droite.







POUR TROUVER SON CHEMIN

Les drapeaux sur la carte indiquent les points de départ des circuits. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes les informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques. Pour parcourir ces circuits, suivez les marques de peinture et les balises de jalonnement de couleur correspondante.

- Ne pas s'écarter des chemins
- Ne rien jeter, emporter ses déchets
- Tenir les chiens en laisse
- Respecter la nature, les cultures, les animaux
- Pensez au travail des agriculteurs et des forestiers • En période de chasse, soyez prudents, retrouvez le calendrier des jours de chasse sur www.onf.fr rubrique « EN REGION »
- En forêt, n'allumez jamais de feu Sur ces chemins, circulent VTT, piétons, chevaux, attelages, attention aux croisements
- Ne pas pénétrer dans les propriétés privées